

Editorial

Le chaud et le froid

Plusieurs faits marquants se sont enchevêtrés courant la semaine dernière dans le pays. Lesquels ont amené d'aucuns à établir une corrélation avec le bref séjour (quatre jours) de Félix Tshisekedi à Bruxelles, la visite-éclair (24 heures) chez Sassou Nguesso, en face, un vieux routier bien rodé ayant la maîtrise du jeu politique, la démission (très regrettée au FCC) de Benoît Lwamba de la Cour constitutionnelle, celle du VPM en charge de la Justice, Tunda Ya Kasende, vertement poussé à la porte de sortie du gouvernement par un désaveu au plus haut sommet de l'État, et son est suivi le remue-ménage au sein de l'armée et la justice à la faveur de nouvelles mises en place... Cela s'apparente visiblement à une reprise en main de deux secteurs-clés jusqu'à sous contrôle des hommes d'obédience à l'ancien pouvoir. On aura remarqué assurément que le chef de l'État, au terme de son séjour à Brazzaville, a tenu à rassurer l'opinion au regard des remous découlant de la levée de boucliers de la population dans sa majorité en contestation des initiatives conjointes du FCC (soutien à la proposition de lois du tandem Minaku-Kisaka) ajoutées à l'élection puis l'entérinement de la candidature de Ronsard Malonda à la présidence de la Ceni. Il se voulait pourtant formel : "Nous n'allons pas vers une rupture de la coalition". Lui qui a réaffirmé, à ce qu'il paraît, son soutien à cette alliance dont les intérêts des contractants ne semblent plus être communs. Félix Tshisekedi a tout de suite recalé Malonda par un nœud aussi sec pour son investiture. Jeanine Mabunda dont la correspondance a reçu une fin de non-recevoir en a eu pour son matricule après ce cinglant camouflet. Tout compte fait, comme dans un jeu de dames, le chef de l'Exécutif a avancé ses pions pour contraindre son adversaire, c'est-à-dire l'autre camp, à ne plus bouger. A l'image d'un pugiliste ayant fait un travail au corps à son adversaire avant de lui asséner le coup de poing final ! Après le chaud, il a soufflé le froid. Beaucoup ne l'attendaient certainement pas à ce stade. Avec les faucons, il a fallu montrer un autre visage...

Bona MASANU

E-Journal KINSHASA

Hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité

6^{ème} année - Série B - n°0054 du mercredi 22 juillet 2020

Fondateur : EALE IKABE - Directeur de la publication : BONA MASANU

Tel. et whatsapp: +243840748000 - e-mail: ealeikabe@yahoo.fr - Facebook: EJournal Kinshasa - youtube : télétempslibre@gmail.com (disponible fin janvier 2020) - www.e-journal.info

Félix Tshisekedi: «Levée de l'état d'urgence et reprise progressive des activités...»



Christian Lusakueno, le top de Top congo

Visite à la place des artistes

FC Dragon du sang du monde

Bavon Marie Marie et les bana 15 ans

Pique-nique à la N'sele et ses environs

Kin-Brazza : reprise de la traversée très attendue



E-Télé
KASANGULU
KONGO CENTRAL

Bientôt sur vos écrans

Email: agencetempslibre@gmail.com

Contact: +243900586812 ou +243840748000

Fin de l'état d'urgence/Intervention du chef de l'État

Le port de masque toujours de rigueur !

L'état d'urgence a pris officiellement fin le 21 juillet à minuit. Cela ne veut pas dire que la Covid-19 n'est plus dans nos murs : c'est la substance du message du chef de l'Etat Félix Antoine Tshisekedi.

La reprise progressive des activités annoncée par le chef de l'État. Ceci selon des dates précises.

1. 22 juillet : reprise des activités commerciales, restaurants, les rassemblements, les transports en commun, les bars, etc...

2. 3 août : reprise des écoles et universités,



d'abord les classes et promotions terminales etc...,

3. 15 août : réouverture des églises et lieux de culte, reprise des mouvements migratoires

interprovinciaux, réouverture des discothèques, stades, ports et aéroports, les frontières et les salles de spectacles.

Les funérailles demeurent

toujours avec le respect des dispositifs actuels et ceci de stricte application.

Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo invite la population au respect strict des mesures barrières, pour faire face à la pandémie. Le port de masque toujours de rigueur...

Il a rendu hommage aux équipes de riposte, ainsi qu'aux partenaires impliqués. Exprimant, au passage, sa compassion aux familles qui ont perdu leurs proches...

B.M.

Prévention et lutte contre la corruption

Les "super flics" en place

Dans une ordonnance lue dimanche soir en direct à la télévision publique, le chef de l'État, Félix Tshisekedi, a nommé les principaux animateurs de l'Agence de prévention et de lutte contre la corruption (APLC).

Il s'agit d'un service spécialisé au sein du cabinet du président de la République, qui aura pour tâche à l'image de la brigade d'Eliott Ness dans les années 20 aux Etats-Unis, de lutter contre la corruption au sein des institutions et entreprises publiques, de sensibiliser, de prévenir et d'éviter l'évasion des capitaux.

Les membres de la coordination de l'APLC ainsi nommés sont :



- Maître Ghislain Kikangala, coordonnateur. Ce dernier était jusqu'à avocat au barreau de Bruxelles ;

- Mike Lesaye, coordonnateur adjoint chargé des

plaintes, enquêtes et investigations;

- Benny-Laure Kamwenziku Kusanzakana, coordonnatrice adjointe chargée des détections, de la prévention et de

l'administration ;

- Francis Lusakueno-Kisongele Mena, coordonnateur adjoint chargé des poursuites des affaires fixées devant la justice.

Fin de l'état d'urgence mais pas de la Covid-19

L'état d'urgence sanitaire n'a pu se proroger et la décision ne donne prise à aucun débat. Les autorités nationales ont décidé de revenir à la vie d'avant dès le 22 juillet 2020 mais, avec toujours la Covid-19 parmi nous. Même si tout va sembler reprendre, le choc causé par la pandémie est grand, la plaie est profonde, les conséquences néfastes au point de plonger le pays dans une incertitude épouvantable du lendemain. L'économie congolaise est arrivée à la découverte de ses limites. La pandémie du Coronavirus Covid-19 a poussé le pays à découvrir ses limites. Une économie extravertie dont la vulnérabilité est choquante. RDC, pays d'une richesse inouïe dont la population sombre dans une pauvreté indescriptible. L'économie est tournée vers le pays voisin. La crise sanitaire n'a pas eu des effets qu'au Congo mais partout où le pays de Tshisekedi se tourne pour s'approvisionner. Depuis mars, les indicateurs macro-économiques ont sombré dans la sphère du désespoir. La chute est fracassante. La dévaluation de la monnaie locale a plongé le pays dans un monde seule l'incertitude est devenue un maître mot. Les fonctionnaires de l'État ont perdu près de 55 % de leur pouvoir d'achat face à dépréciation spectaculaire de la monnaie locale. Le

salaire n'a bougé mais, la parité entre le franc congolais et les devises étrangères si. Du jour au lendemain, le taux de change fluctue, la monnaie locale n'est plus soutenue par son économie. Les exportations sont largement inférieures aux importations, la balance commerciale est dans un équilibre qui interpelle la politique économique de ce pays. Le comportement d'agents macro-



économiques est remis en cause, l'impuissance de l'autorité de régulation monétaire à maintenir le pouvoir du franc congolais devient une inquiétude grandissante. Le coup est violent, le choc de la pandémie plonge le pays dans une crise de certitude. Le doute est là ! Les prochaines années ne seront pas roses pour une économie extravertie plongée dans une récession ineffable face à des décisions politiques fétides dont

l'utilisation des réserves de change pour des fins d'urgence supposée laisse l'économie aux abois. Le lendemain sera fait d'incertitude, c'est la seule certitude qu'on peut nourrir pour l'instant.

L'incertitude d'une nouvelle vague de la pandémie

L'autre monde lequel plane toute une incertitude indescriptible, c'est le domaine sanitaire.

La communication approximative autour de la riposte contre la pandémie du Coronavirus Covid-19, entretient le doute sur les chiffres avancés. Dans la province du Haut-Katanga, au Sud-Kivu, les autorités provinciales sont passées à côté de la plaque. Des chiffres affirmés en province le matin, démenti le soir par l'Institut national des recherches biomédicales, la communication autour de la pandémie a montré les bornes des

uns et des autres dans la gestion d'une crise sanitaire. Les bourdes et les erreurs étaient au firmament. Pour l'instant une chose est sûre, la population est appelée à vivre la pandémie, c'est un axiome. Mais, la sensibilisation derrière est nourrie de beaucoup d'incertitude.

Le gouvernement va lever l'État d'urgence sanitaire, c'est une certitude ! Mais, entre la population et les autorités sanitaires, une crise de confiance a déjà élu domicile. Ceux qui ont semblé maîtriser la Covid-19 ont fait marche arrière. Le Sénégal, le Madagascar sont les exemples africains, expression d'une précipitation de décisions de manière empressée. La RDC n'est pas à l'abri d'une deuxième vague de l'épidémie. Le lendemain demeure encore incertain. La pandémie, un alibi pour justifier un échec politique. La certitude que l'échec d'une politique où les intérêts partisans ont primé sur les intérêts du peuple n'est plus à démontrer. Le pays est plongé dans une crise politique latente. Mais, le lendemain entretient encore un doute sur l'avenir de nation. L'opposition pointe la coalition au pouvoir d'avoir lamentablement échoué. Pendant ce temps, les acolytes applaudissent et rendent des hommages aux politiques comme s'ils étaient aveugles. Entre des tractations pour

Suite en page 19

Après la levée de l'état d'urgence : dur réveil au bout de 4 mois d'inactivité !

La relance des activités sera difficile après ces moments de "arrêt", de l'avis général de nombreux tenanciers de commerces. Au total, 4 mois et 3 jours, c'est le temps qu'a duré l'état d'urgence sanitaire suite à la Covid-19 paralysant au passage le tissu économique du pays pour se remettre, mais progressivement on va se réadapter. On ne sait même pas quand les bars rouvriront", a-t-elle déclaré. Un point de vue partagé par un autre responsable du même secteur qui dit que cela lui a occasionné une perte estimée à 9.000 \$ US. "La levée de l'état



pays déjà fragilisé. De l'hôtellerie aux structures de divertissements et de détente telles que les bars et les boîtes de nuit, tous ont subi la crise de plein fouet. La levée de l'état d'urgence sanitaire était attendue avec une telle impatience que le temps a semblé s'être arrêté. L'attente a paru une éternité pour l'ensemble des propriétaires de commerce.

Pour L.T, tenancière d'un bar dans la ville, la levée de l'état d'urgence va lui permettre de se remettre au fur et à mesure.

"On nous a contraints au chômage forcé, 4 mois durant que je n'ai pas payé mon loyer. C'est devenu trop lourd ! Après la levée, ça sera difficile

d'urgence est froidement ressentie. Je suis fatigué, j'ai fait une énorme perte sur l'ensemble de mes activités. La dépréciation



du franc congolais est venue enfoncer davantage tout le monde. Les loyers, les travailleurs sont payés en dollars en franc congolais. C'est un coup dur pour moi. Je vais réduire sensiblement mon effectif", se désole C.M, un commerçant. Tout en étant pessimiste sur la reprise rapide des activités, A.K, gérant d'un flat hôtel salue néanmoins l'annonce de la levée de l'état d'urgence et espère reprendre du service après plusieurs mois d'inactivité.

Dans son programme multisectoriel d'urgence d'atténuation des impacts de la Covid-19, Félix Tshisekedi a prévu en ce qui concerne les mesures et/ou les actions d'urgence un montant estimé à 1.787.790.000 USD, dont 41% seront destinés à l'atténuation des effets négatifs du cadre macroéconomique et le soutien à la relance des secteurs productifs. La levée de l'état d'urgence était attendue tel un nouveau-né !

B.M.



Regard d'un observateur

La dépréciation monétaire et nous

Juste un petit tour d'horizon chez nos amis africains pour savoir comment ça se passe chez eux, comment ils vivent la crise économique provoquée par la récession économique due à la Covid-19. En Afrique du Sud, le rand est passé de 10.000 à 18.000 rands pour 100 \$, une dépréciation monétaire de près de 80 %. Chez nos voisins angolais, le kwanza est passé de 55.000 à 88.000 pour 100 \$. Une dépréciation de près de 65 %. En Zambie, le kwatsha s'est déprécié de plus 80% face au dollar américain. La situation au Kenya de Julius Nyerere est lamentable, la dépréciation monétaire avoisine les 100%. Beaucoup plus loin, en Asie, au Liban, le dollar avec lequel les petits enfants de 5 ans s'amusaient, est, à ce jour, introuvable et c'est quasiment impossible d'en évaluer la dépréciation. Pour revenir en RDC de Joseph Kasavubu, le franc congolais est passé de 165.000 à 200.000 fc pour 100 \$, soit une dépréciation de 25%. Malheureusement, les politiciens en mal de positionnement, y trouvent une occasion de crier à l'hécatombe et vont même plus loin, repositionnement et

opportunisme aidant, à exiger un dialogue national pour résoudre ce qu'ils appellent "CRISE POLITIQUE". N'étant pas moi-même économiste, je me suis renseigné auprès des spécialistes qui m'ont

informations. Les juristes et politiciens de facebook nous rendraient un grand service de se taire et laisser la parole aux ayant droit. Il est donc hors de question d'imaginer un dialogue des politiciens pour trouver des solutions

ses nombreux voyages et sa diplomatie active, non seulement qu'il a réchauffé les relations entre la Rdc et la Banque mondiale ainsi que le Fmi. C'est suite à ces nombreux voyages, qu'aujourd'hui, nous



fait voir qu'il s'agit ici d'une crise économique mondiale qui frappe sans pitié tous les pays du monde et plus particulièrement les pays dits "sous-développés ou sous équipés" comme le nôtre. Il s'agit ici d'une question technique économique qui ne peut jamais être résolue par des dialogues et conciliabules politiques ayant pour finalité le partage du gâteau. J'en profite ici pour lancer un vibrant appel pathétique à nos amis économistes pour qu'ils nous expliquent les péripéties de cette récession afin que nous en ayons les meilleures

à une question technique de l'économie !! En RDC, un politicien qui ne se retrouve pas au Gouvernement crie qu'il y a crise politique, juste parce qu'il n'est pas à la mangeoire !!! Un des milliers professeurs du Fcc que j'ai suivi dernièrement sur la radio Okapi, a lâché, sûrement par mégarde, que la meilleure manière de palier à la dépréciation monétaire c'est de rechercher des appuis budgétaires auprès des bailleurs de fonds. Sautant sur cette occasion, je tiens à féliciter notre PRIMUS INTER PARES Félix Tshisekedi, qui, par

avons bénéficier de plus d'un milliard de la Banque mondiale. Sans cet appui budgétaire, aujourd'hui, on parlerait de 100 dollars pour 500.000 fc et la situation serait catastrophique. Plutôt que de soutenir notre chef qui s'est débattu pour atténuer les effets pervers de cette crise, les haineux crient à l'incompétence du chef en allant jusqu'à présenter en plénière du parlement un pain de 300 fc. Dieu seul sait, si le Président n'avait pas obtenu ces appuis budgétaires, ce que serait l'économie rdcienne aujourd'hui.

Un observateur

MBOTÉ SOURIEZ

Disponible sur www.mbote-souriez.com Téléchargement gratuit

Levée de l'état d'urgence

Le Dr Muyembe propose la date du 7 septembre pour la reprise totale des activités

Dr Muyembe Tamfum, coordonnateur du secrétariat de la riposte contre la Covid-19, propose la période du 21 juillet au 7 septembre pour la levée totale de l'état d'urgence. Il l'a fait savoir dans un compte de la 40e réunion du Conseil des ministres présidée par le chef de l'État.

Pour lui, cette période indiquée devrait permettre aux responsables des secteurs concernés d'apporter les plans d'exécution progressive des mesures et de faire une grande conscientisation dans leurs secteurs.

« Les résultats des stratégies mises en



place pour lutter contre la Covid-19 peuvent être listés comme suit : ralentissement de l'expansion de la pandémie, décentralisation des diagnostics, baisse de la létalité de 11,9% (mars 2020) à 2,2% (juillet 2020), classement honorable de la RDC en Afrique en termes de contamination et de létalité », peut-on lire dans ce document.

Dans l'entre-temps, le virologue congolais a fait observer la nécessité de respecter les mesures barrières pour empêcher la propagation de cette pandémie.

Kin-Actu

Plus de deuils dans des funérariums

Le gouverneur de la ville, Gentiny Ngabila, s'est exprimé ce samedi 18 juillet à l'occasion du lancement des travaux de construction du funérarium de la morgue centrale de Kinshasa. Ainsi a-t-il décidé : « Dorénavant, il ne sera plus question d'amener les corps dans des salles pour organiser le deuil ».

En effet, compte tenu de la situation conjoncturelle liée à la pandémie de la Covid-19 en République démocratique du Congo, les autorités avaient interdit les rassemblements de



plus des 20 personnes, cela pour éviter sa propagation. C'est ainsi que les gens ne pouvaient plus de rassembler dans une salle pour rendre au hommage à une personne

qui l'était chère, comme cela était d'habitude au pays. La révision de pratique des funérailles liées à la Covid-19 a été saluée par la population, et cela a amené l'autorité

municipale a décrété : « Dorénavant à Kinshasa, même après que nous ayons vaincu le coronavirus, nous allons continuer avec le même procédé en se passant désormais des funérariums pour les organiser les obsèques ». Il sied de rappeler que, suite à l'état d'urgence sanitaire décrété par le président de la République, Félix Tshisekedi, il avait prévenu que l'organisation des funérailles dans des salles sera suspendue sur toute l'étendue du territoire national.

B.M.

Eau et électricité à Kinshasa

La grogne des abonnés : après la grâce, la frustration

L'apparition de la pandémie Covid-19 a ramifié les comportements et bouleversé les habitudes depuis que les autorités congolaises ont pris la mesure de l'ampleur de cet ennemi public numéro 1. Il s'en est suivi le confinement assorti d'un certain nombre de mesures notamment la grâce décidée par le président de la République, Félix Tshisekedi, pour soulager la population frappée durement au regard de la fermeture de plusieurs activités génératrices de revenus.

Deux mois après cette faveur, c'est la grogne ! A la base : les prix des factures ont doublé, triplé ou quadruplé. «C'est le constat qu'on a fait», déplore un abonné de la Société nationale d'électricité (SNEL).

«Nous déplorons la situation de la SNEL. Avant le confinement, je payais la facture à 17 000 FC (8,5 USD) et juste après, la facture est montée jusqu'à 41 000 FC

(20,5 USD) », se désole le même abonné dont le montant de la facture de sa consommation mensuelle a presque triplé.

C'est donc la surchauffe des prix des factures entraînant la frustration au sein des foyers à Kinshasa.

Certains habitants rencontrés vont jusqu'à imputer au président de la République l'idée

Tshisekedi] qui les a instruits de majorer le prix ou comment ? C'est lui qui a occasionné tout cela. Nous demandons au chef de l'État de revoir la situation puisque les temps sont difficiles, avec des factures augmentées comme ça, on ne peut rien faire », plaide un autre abonné. Un autre résidant la commune de Bandalungwa ne

nous sommes en train de passer une période très difficile. Pas d'argent et beaucoup ne travaillent plus, et du coup la SNEL vous envoie des factures avec une hausse des prix multipliés par 3 ou 4, qu'est-ce qu'on peut bien faire ?»

Mais la Regideso dit ne pas reconnaître ces majorations des prix des factures. C'est ce qu'a affirmé son directeur central Clientèle et Marketing, Antoine Mwisomi. «Par quel mécanisme, on peut donner par la gauche, et récupérer par la droite » ? s'interroge-t-il.

Il pense que s'il y a des consommations élevées, cela relève de l'abonné qui consomme de l'eau.

« La Regideso est ouverte au traitement des réclamations des factures contestées. A Kinshasa, nous n'avons pas eu 1% de réclamation et ces cas ont été réglés. Nous n'avons pas sorti des factures fantaisistes », se défend ce responsable...

B.M.



d'avoir instruit la SNEL et la Regideso à revoir sensiblement à la hausse leur tarification. « La majoration est plus de double de ce qu'on payait avant. On se demande si c'est le président [Félix

comprend pas les raisons de la hausse subite des factures de la Regideso et de la SNEL :

« Qu'est ce qui justifie cette hausse subitement comme ça ? Pendant que nous savons tous que

Mesures de protection contre le Coronavirus (Covid-19)

- Si vous ne vous sentez pas bien, restez à la maison.
- Lavez-vous régulièrement les mains.
- Eviter de vous toucher le visage.
- Couvrez-vous la bouche et le nez quand vous toussiez ou éternuez.
- Si vous avez les symptômes, portez un masque chirurgical ou un cache-nez.

Conseil du ministère de la Santé

Traversée Kin-Brazza : une reprise très attendue

Tous les bouleversements que nous avons connus ces derniers mois ont pour cause le Covid-19. Avec comme corollaire : activités en veilleuse, fermeture des frontières terrestres aériennes et tutti quanti. Les entre le deux capitales les plus rapprochées du monde où on observait un engouement à nulle part ailleurs n'ont pu échapper. Depuis, comme ailleurs, plus de trafics, commerce interrompu ! Aussi et plus



grave, les familles qui sont de deux côtés de la rives du fleuve Congo ne se fréquentaient plus. Après la visite du chef de l'État et l'annonce imminente de la fin de l'état d'urgence, de deux côtes, on attend, comme un nouveau-né, la reprise du trafic entre les deux rives. La traversée pour les visites et les échanges commerciaux seront à nouveau les bienvenus pour les résidents de deux rives...

EIKB65

Justice/Congo

L'ancien maire de Brazzaville condamné à 5 ans de prison

Accusé de détournements de deniers publics, démis de ses fonctions, en février dernier, et écroué à la maison d'arrêt de Brazzaville, Christian Roger Okemba, élu maire de la capitale congolaise en 2017, a été jugé et condamné, samedi 18 juillet 2020, à cinq ans de réclusion criminelle. Ses avocats entendent faire appel. Christian Roger Okemba, âgé de 60 ans, a été reconnu coupable des faits de détournements de deniers publics mis à sa charge et condamné à 5 ans d'emprisonnement, a déclaré Christian Oba, président de la Cour criminelle qui a également

condamné l'épouse de l'ancien maire de Brazzaville à trois ans d'emprisonnement avec sursis. Le couple doit verser une amende de 200 millions de FCFA à la mairie de Brazzaville, selon le même verdict. Par ailleurs, six coaccusés de complicité dont Nicolas Okandzi, ancien directeur général du budget, ont été acquittés. La possibilité a été donnée à la défense de faire appel dans les trois jours qui suivent le jugement. « Le pourvoi en cassation vaut bien la peine, car il faut sortir Christian Roger Okemba de ces mauvais draps », a déclaré Thomas Djolani, l'avocat de la défense.



Élu maire de Brazzaville en 2017, Christian Roger Okemba a d'abord été suspendu en février puis démis de ses fonctions. Il a été accusé par les élus municipaux de détournement d'une somme de 1,25 milliard

de FCFA destinée à la municipalité. C'est en mai dernier que Dieudonné Bantsimba lui a succédé à la tête de la mairie de Brazzaville pour terminer son mandat qui court jusqu'en 2022.

Éducation nationale

Les cours reprennent pour les finalistes au lendemain de la fin de l'état d'urgence

Le ministre de l'Enseignement primaire secondaire et technique (EPST), Willy Bakonga, annonce avec précision la reprise des cours pour les élèves finalistes, au lendemain de la fin de l'état d'urgence. Vendredi dernier, la question était au cœur d'une importante réunion tenue avec les partenaires du système éducatif. Il s'est agi essentiellement de la réouverture des écoles dans le respect des règles sanitaires. Willy Bakonga a donc indiqué que la reprise des cours sera effective d'ici le 22 juillet 2020 si seulement l'état d'urgence prenait effectivement fin ce 21 comme prévu.

À en croire le ministre, l'ensemble des classes pourra attendre, dans l'optique d'une reprise progressive des cours dépendant de la maîtrise de la situation sanitaire par l'équipe de la riposte.



Par ailleurs, le ministre et ses partenaires ont aussi évoqué l'élaboration du Plan d'action de lutte contre la pandémie de Covid-19 du ministère qui est déjà transmis au gouvernement il y a quelques jours. Selon Willy Bakonga, le coût total de ce plan d'action est de 116.587.000 dollars américains. Aujourd'hui, l'enveloppe a subi une baisse sensible estimée à 9.812.405 dollars, parce que le ministère

de l'EPST a pris en compte seulement les classes de 6e années primaires et secondaires. C'était aussi l'occasion d'amener chacun des partenaires à exprimer la hauteur de sa contribution au financement dans un premier temps de l'état de besoin pour la reprise des enseignements vu le temps qui reste. « Je souhaiterais donc que nous puissions passer des promesses à la contribution concrète pour le financement

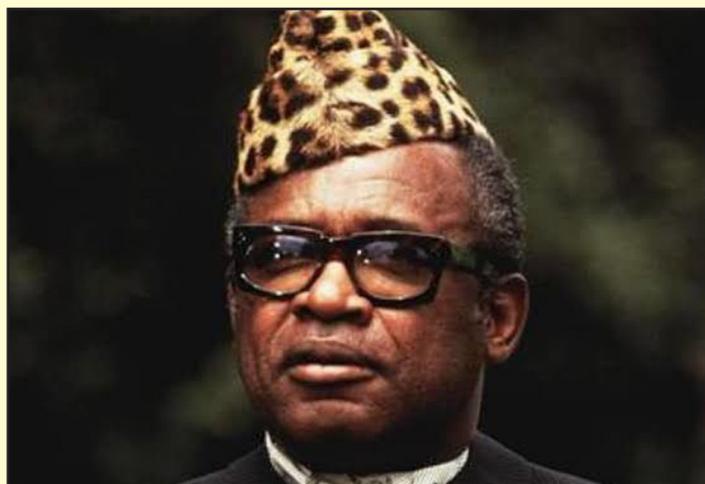
de ce budget, afin de permettre la reprise des enseignements dans un environnement sécurisé et contrôlé. Je voudrais aussi que nous puissions poursuivre le même exercice, en ce qui concerne le plan d'action global du ministère contre la pandémie, car ne l'oublions pas, après la reprise des cours suite à la levée de l'état d'urgence nous devrions déjà démarrer dès septembre la reprise normale des cours », a souligné Willy Bakonga.

Disons que dans le même cadre, le gouvernement et l'équipe technique de la riposte se sont réunis au courant de la semaine pour ensemble se convenir sur les modalités de sortie de l'état d'urgence. C'est notamment la reprise des cours, réouverture des activités et églises...

B.M.

Les postnoms, 47 ans après !

Par ordonnance présidentielle, les Zaïrois (Congolais) étaient contraints, le 20 juillet 1973, d'abandonner leurs prénoms étrangers. La loi n° 73/022 prise dans le cadre de la politique du recours à l'authenticité prônée par le président Mobutu, voulait ainsi ramener les Zaïrois de l'époque à leurs identité et valeurs traditionnelles africaines. En son article 58, elle stipulait que « les noms doivent être puisés dans le patrimoine culturel



zaïrois. Ils ne peuvent en aucun cas être contraires aux bonnes mœurs ni

revêtir un caractère injurieux, humiliant ou provocateur ».

Tout zairois qui portait alors un prénom d'origine étrangère devait y renoncer tout comme ceux qui avaient des noms à consonance étrangère.

Prêchant par l'exemple, le président Joseph-Désiré Mobutu devint Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu wa Zabanga.

Jusqu'à aujourd'hui, l'identité en RDC comporte le nom, le prénom (rétabli depuis) et le postnom, hérité des années Mobutu.

Focus sur Nsele**Un concentré d'attractions, de divertissements et de détente**

Nsele est une commune urbano-rurale, l'une des vastes de la ville après Maluku et qui abrite plus de sites touristiques qui sont des lieux de détente, de loisirs, de rafraîchissement et de balades sur la rivière éponyme et sur le fleuve Congo. Nsele s'étend de part et d'autre de l'autoroute Kinshasa-Kikwit sur 898,79 km² et elle fait partie du district de la Tshangu et comprend 16 quartiers. Elle est limitée au nord par le fleuve Congo, au sud, elle fait frontière avec la province du Congo central, à l'est, avec la commune de Maluku, au nord-ouest, avec Masina et au sud-ouest avec Kimbanseke par la rivière Tshenke.

Particularités

L'attrait pour Nsele tient au plan de développement de la partie-est de Kinshasa. La commune a su s'imposer avec le temps comme une composante majeure dans le développement socio-économique et touristique de la capitale.

Nsele abrite depuis plusieurs décennies l'aéroport international de Ndjili et, les terres fertiles et les cours d'eau présents dans la commune en font un lieu propice à l'agriculture et à la pêche.

Le long du parcours de la rivière Nsele, des beaux sites touristiques ont été aménagés. A Kimpoko, il est possible d'admirer la zone de confluence entre la rivière Nsele et le fleuve Congo.

Outre cela, le régime Mobutu a largement contribué à rehausser l'intérêt pour cette commune à travers l'ambition de grandeur et de progrès du MPR, parti unique de jadis et dont le rayonnement fut marqué par l'implantation de plusieurs infrastructures à Nsele.

Points d'intérêt

La cité de Kinkole, appelée « village des pêcheurs » depuis les années 50, a été sous le régime Mobutu, le lieu d'importants rassemblements populaires. La pêche, comme principale activité,



a contribué largement à sa renommée, notamment avec la vente des « Maboke » ou poissons cuits à l'étouffée. Toutes les rues de cette cité portent des noms de poissons (Mbotu, Monganza, Ndakala, Ngolo, Lianga, etc.).

Nsele abrite aussi le domaine « agro-industriel présidentiel de la Nsele » (DAIPN) et le parc de la Nsele qui s'étend sur plusieurs centaines d'hectares. Un véritable lieu d'immersion dans la nature. La station piscicole de la Nsele offre la possibilité de pêcher dans les étangs ou en pirogue. A Nsele, on a droit à contempler plusieurs sites et beaux paysages naturels dont le Mont Mangengenge qui culmine à 718 m.

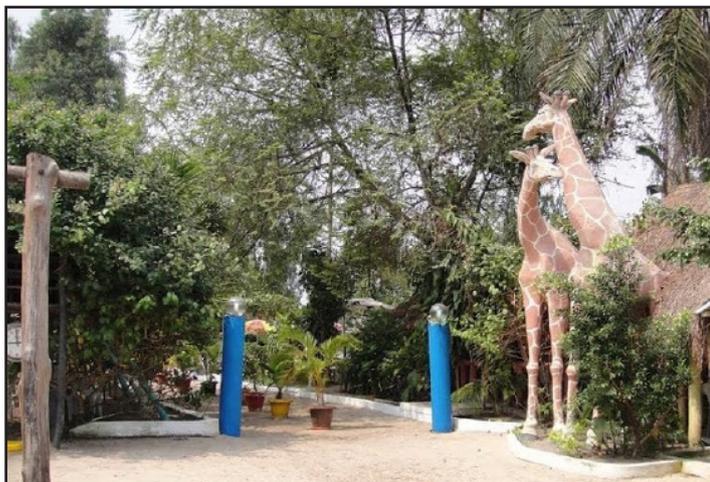
Outre ces deux célèbres sites, Nsele c'est avant tout une panoplie de sites touristiques qui sont des lieux de détente, de loisirs, de rafraîchissement et de balades sur la rivière Nsele et sur le fleuve Congo. Le Jardin d'Eden, Nganda

Yala, Safari Beach, La patte de Monsieur Bartha, etc. On y trouve activités comme : baignade, balades sur la rivière Nsele, des randonnées sur les îles adjacentes, plage, piscine, l'eau de source, hébergement, restauration et tant d'autres activités.

18 principaux sites touristiques de la commune de la Nsele

1. Ngamanzo
2. Kiyedi
3. Planete Sono
4. Mayi Ya Pembe
5. Belveder
6. Nganda Yala
7. Eden
8. Jat Mos
9. Pieds d'amis
10. Safari Beach
11. Belle Vallee
12. Jardin Rose
13. Simon Plaza
14. Mboka Sika
15. Chez Sebastien
16. Simons Piazza
17. Sablière
- 18 Jardin d'Eden

Herman Bangi Bayo



Non à l'investiture de Ronsard Malonda

Quelle suite à la désignation du prochain président de la CENI ?

« Il va falloir que les chefs des confessions religieuses se rencontrent et évaluent ce qui a été fait et ce qui doit être fait sur base de la charte qui les régit », estime le pasteur Maurice Mondengo, chargé de communication du président de l'Église du Christ au Congo (ECC), l'une des confessions religieuses qui, avec l'Église catholique, s'est abstenu de voter pour le prochain président de la CENI.

Sur Top Congo FM, il affirme "qu'il faut trouver une personne qui doit remplacer cette désignation qui était chaotique". Il révèle que "s'il va falloir revoir les candidatures, l'ECC et la CENCO (structure de l'Église catholique)



Maurice Mondengo

exigeraient que chaque confession religieuse ne présente qu'une seule candidature sur la table, ayant l'indépendance d'esprit, l'intégrité, le sens de la justice et du patriotisme".

Alors que la désignation de Ronsard Malonda n'a pas fait l'unanimité au sein des chefs de confessions religieuses, le pasteur Maurice Mondengo est d'avis que "le consensus est toujours possible si on choisissait la voix

du respect de notre charte". Au passage, il rappelle que "l'ECC et la CENCO n'avaient qu'un seul candidat chacune, mais les 6 autres avaient amené sur la table 22 candidatures". Répondant à la correspondance de la présidente de l'Assemblée nationale lui demandant d'investir le prochain président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), le chef de l'État a fait savoir à Jeanine

Mabunda que "votre lettre n'est accompagnée d'aucun soubassement, notamment les procès verbaux de désignation et d'entérinement (de Ronsard Malonda) et tous autres documents y relatifs". Désigné par les confessions religieuses (6 sur 8) et entériné par l'Assemblée nationale, Ronsard Malonda, actuel secrétaire exécutif de la CENI, devrait être investi par le chef de l'État pour exercer ses fonctions de président de la Commission électorale en RDC. Seulement, sa désignation est fortement contestée par plusieurs acteurs politiques et même de la Société civile estimant qu'il est à la base "du chaos électoral" décrié en 2018.

E-Radio et E-Journal Mbandaka, un parcours de 7 ans

Après son élection au CSAC au mois de mai 2011, le haut conseiller Jean Pierre Eale Ikabe avait pris quelques jours de vacances à Mbandaka. Durant son séjour, il avait constaté que la ville n'avait pas un journal et le deux télé de l'État et de l'ancien gouverneur ne fonctionnaient plus. Donc il y avait dans l'espace audiovisuel de cette ville que des radios communautaires. Aussitôt rentré à Kinshasa, il va avec le concours de ses enfants et associés prendre, au cours d'une assemblée extraordinaire de ATL-SARL, la résolution de créer trois



Une vue de la ville de Mbandaka

medias (E-Radio/Télé et E-Journal Mbandaka) pour accompagner le développement de cette province. Et c'est le 22

juillet 2013 que la première émission avait été diffusée à partir du centre de Renatelsat de Bolenge émettant d'abord cinq

heures par jour et ensuite dix heures en double vacation. Parallèlement à la radio et télé, est édité le premier numéro de E-Journal, seul organe de presse de la province. La télévision est, quant à elle, arrivée peu avant la CAN Gabon/Guinée. Le partenariat avec Top Congo FM a porté ses fruits en faisant croître l'audience de la radio. Ayant déménagé depuis trois ans à l'Hôtel de la poste pour être plus proches de ses auditeurs, la radio fête aujourd'hui ses 7 ans d'existence et est toujours financé sur fonds propres. Joyeux anniversaire !

Justice pour tous et non sélective !

Des trois pouvoirs institutionnels en politique, le législatif, l'exécutif et le judiciaire, ce dernier est depuis toujours et sous toutes les latitudes, considéré comme le parent pauvre, le plus sélectif dans son application et celui dont les moyens ne sont jamais suffisants.

Du voleur de poules, en passant par le casseur, le petit chapardeur, la justice est implacablement appliquée, mais, et c'est un grand mais, le puissant, le nantis, qui pourtant peut commettre des crimes autrement plus graves pour la communauté, à ceux-là, la justice ne s'applique pas de la même façon et cela est particulièrement vraie pour les politiques, c'est-à-dire pour ceux là mêmes dont le devoir est de la faire appliquer !

Mais arrêtons nous un moment : cette justice la c'est l'œuvre des politiques, des puissants ? Eh bien ils ont tout bien préparé pour que l'application de celle-ci à eux-mêmes soit conditionnelle ! Ce n'est pas pour rien qu'ils ont mis en place un système dit "immunitaire" pour que leurs actes ne soient pas soumis à la justice, qu'ils utilisent tout un tas de dispositions et d'entourloupes légales, qui d'appel en appel, de réforme en réforme, le temps passe, dix, vingt ans avant que finalement la cause soient jugé ! Mais alors le puissant as vieilli et même s'il est condamné bien souvent ça sera pour la forme, et il n'ira pas en prison vu son âge, son état de santé, bref mille et une excuses

seront trouvés pour que in fine il soit soustrait à la justice. Voilà le triste constat que l'on peut faire de la justice dans presque tous les pays du monde de l'Europe aux Amériques en passant par l'Asie et l'Afrique le constat est généralement le même et à quelques rares exceptions près, les exemples sont légion pour illustrer cette justice à deux vitesses que l'on veut bien nous imposer. En Afrique la situation du pouvoir judiciaire et de l'application de la justice est tout simplement catastrophique, mais des signes encourageants bien que encore timides, montrent une volonté de mettre un terme aux innombrables maux qui empêchent la justice de fonctionner correctement dans nos pays. Une association de facteurs corrosifs allant du manque cruel de moyens, à l'impunité généralisé et à la concomitante et bien installé corruption font de nos systèmes judiciaires, comment dire, comment qualifier cela ? Une honte ? Un désastre ? Non rien de tout cela, car ceux qui ont à cœur de la voir s'appliquer, qui ont étudié pour elle, la justice, ne demandent pas mieux que de l'exercer dans des conditions décentes, or force est de constater que dans nos contrées on est loin, mais loin du minimum requis pour ce faire ! Comment peut-on travailler sereinement, correctement, justement, dans des conditions pareils ? Je vous le demande !

Dès lors il faut pointer le doigt aux coupables de cette situation, de ceux qui ont intérêt à ce que cette

situation se perpétue, ceux qui pour jouir de leur statut d'immunisés, de privilégiés à l'abri de lois qu'ils ont fait pour eux-mêmes continuent leur prédation, leur non-gouvernance et leurs appétits de tous genres au détriment du bien commun de tous les citoyens, et ici comme ailleurs on appellera dorénavant les politiques, puissants et associés à la barre et que avec ou sans moyens, la justice s'applique et qu'on arrête avec cette impunité chronique qui ronge nos sociétés et nous empêche d'aller de l'avant. Que le politicien véreux, corrompu, arrogant et sans scrupules soit sévèrement condamné et que le voleur de poules soit lui rééduqué et réinséré dans la société, voilà qui donnera à la justice et au pouvoir judiciaire sa juste place et sa valeur réelle dans nos sociétés ! Vœu pieux, diront certains, non, il y a un début à tout, dont acte. En RDC, en Angola, en Afrique du Sud, en Algérie, au Zimbabwe et dans d'autres pays du continent des signes encourageants de changement de perception et d'application de la justice se manifestent, il faut les encourager, les défendre corps et âme, car il y va de notre cohésion sociale, de notre développement économique, de notre stabilité et de notre souveraineté.

À l'international, la situation de la justice n'est pas mieux que ce qui se passe dans les nations du monde. Elle est encore pire... En effet les puissants de

ce monde, c'est-à-dire les grandes puissances et leurs dirigeants n'ont que faire de la justice. Ils agissent à leur guise, à l'abri de leurs intérêts multiples, sans se soucier le moins du monde des conséquences de leurs actes pourvu que cela servent leurs intérêts, mais il faut le souligner leur marge bénéficiaire est, chacun peut le constater, minime proche de zéro et l'objectif recherché bien souvent l'opposé du présumé. Dans la grande majorité des cas « le coup de feu s'est retourné contre le tireur » !

Tous les foyers de tensions dans le monde aujourd'hui sont le résultat de guerres injustement menées, sans déclaration, sans mandat international, sous des prétextes de politiques à imposer, elles ont tuées des millions d'innocents, par les armes, la famine, le désespoir, jeter des millions d'hommes dans l'exil, dans l'émigration désordonnée et dangereuse ! Des pays entiers détruits, ravagés par la guerre civile, divisés et au futur incertain en Irak, en Libye, en Syrie mais, jamais on ne voit ceux qui ont perpétré ces actes être jugés, condamnés, même pas dans leurs propres pays, eux mêmes victimes des actes hors la loi de leurs propres dirigeants, qui eux se promènent librement, font des conférences, des livres, sont conseillers, et tout ça contre finances sonnantes et rébuchantes ! Mais où est la justice dans tout ça ? Il faut se poser cette

Suite en page 13

Place Victoire : honneur aux artistes

Rond-point Victoire, carrefour à sens giratoire. Le lieu est marqué par la Place des artistes, un des principaux sites culturels et artistiques de la ville. Située sur la commune de Kalamu, au cœur de la cité et du quartier de Matonge, Place Victoire est le centre de la vie nocturne de la ville, symbolisée par une œuvre d'art du sculpteur congolais Alfred Liyolo : une stèle située au beau milieu représentant deux mains rassemblées, dédiée aux artistes congolais décédés : musiciens, peintres, sculpteurs, comédiens, écrivains. On y a juxtaposé une statue de Luambo Franco. Ce site, inauguré en 1990 par le gouverneur Fundu Kota est adjacent à la Place Victoire, jadis un haut lieu d'ambiance et de la musique à Kin. En référence à feu Papa Wemba et à son Village Molokaï non loin, mais aussi pour tous ces bars (le Vis-à-Vis, la Crèche...).

Faits marquants

La Place de la Victoire (en fait le rond-point) tire son nom des hauts faits de la Force publique entre 1940 à 1945 sur les champs de bataille africains, venus fêter leur victoire en 1945 en ce lieu.



C'est notamment là que Patrice Lumumba tient son premier meeting, le 28 décembre 1958, devant plus de 10 000 personnes. C'est également sur cette place et à proximité que commencent les émeutes du 4 janvier 1959.

Suite à sa proximité avec le bar Vis-à-vis, qui faisait office de sanctuaire des orchestres kinoïses, cette place était l'épicentre de l'ambiance de la ville de Kinshasa et tous les orchestres en vue s'y produisaient et les jeunes groupes y prenaient leurs baptêmes du feu. De l'African Jazz à Victoria Eleyson en passant par l'Ok Jazz, Cobantou, African Fiesta Sukisa et National, les Negros succès, le Bella Bella, Zaïko Langa Langa, les Maquisards, Viva la Musica, Quartier Latin, Wenge Musica, ce sanctuaire était un passage obligé pour tout orchestre ou artiste à la

recherche de la notoriété. Les gens venaient de quatre coins de la ville pour vivre l'ambiance qui y régnait et d'autres venaient des contrées lointaines pour palper des doigts l'ambiance de Matonge. Petit à petit ce lieu a perdu de sa superbe avec la fermeture du bar Vis-à-vis et est devenu par



la force de choses l'ancre des délinquants et des commerçants ambulants. Aujourd'hui, elle se distingue plus par des boutiques d'habillement et de vente de téléphones et accessoires, des cybercafés, des buvettes, des restaurants, maisons de disques, studios d'enregistrement ou maisons de production etc. que par l'activité musicale. Aménagé il y a près d'une vingtaine d'années en Place des artistes, cet endroit n'est pas animé excepté quelques productions sporadiques ou passages de dépouilles de musiciens alors

qu'elle devrait accueillir des manifestations culturelles. Quelques artistes bénéficient des plaquettes à l'instar de Papa Wemba, Simaro, Grand Kalle, Botembe, Lufua, Brazzo, Mangau, etc. et tant d'autres, des centaines, de Wendo à Sunda Bass, en passant par Bowane, Franco, Rochereau, Roitelet, Rossignol, Bavon Marie Marie, Frères Soki, Vadio Mambenga, Lucie Eyenga, Abeti Masikini, Mpongo Love, etc. ont leurs noms gravés sur le marbre mais qui sont presque illisibles. Au quotidien, cet espace sert de cadre aux photographes qui immortalisent certains visiteurs de passage sur

le lieu et aux vendeurs de divers produits. De nombreux enfants de la rue, appelés Shegués, y exercent également des emplois variés (crieurs, porteurs de fardeaux, manutentionnaires, commissionnaires) mais également du vol à la tire, principalement sur des victimes féminines (téléphones portables, bijoux, argent, etc.). La promiscuité qui y règne ne permet pas de mettre en valeur ce site qui constitue l'un des patrimoines culturels, touristiques et historiques de Kinshasa.

Herman Bangi Bayo



Christian Lusakweno, boss de Top Congo FM, au top de l'audimat

Depuis le 14 juillet 2020, la station de radio Top Congo FM a totalisé 17 ans d'existence. Pour l'occasion, son initiateur, Christian Lusakweno, dont les binocles constituent son signe particulier a imprimé sobrement les solennités à la circonstance en invitant Koffi Olomidé pour une production au profit des auditeurs/télé spectateurs. Journaliste et animateur-vedette devenu, lui qui rêvait de donner à ce média une tout autre envergure, ne pouvait pas s'y prendre autrement. Et force est de reconnaître qu'il ne s'est pas trompé de direction. Indéniablement, à ce jour, il crève le plafond ! Mais, il reste un inconnu pour ses nombreux auditeurs et téléspectateurs. Je voudrais, à travers ces lignes, lever un pan de voile sur le parcours de ce natif de Lille (France), venu au monde il y a 54 ans. Au cours d'un entretien que j'ai eu avec lui il y a 18 ans, il m'avait laissé entendre qu'à ses débuts, il faisait la radio

rien que pour son propre plaisir. Il démarre en 1991 par animer une émission de divertissement à la radio Antipodes à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve. Encore étudiant à cette époque. A la suite de la montée en audience de cette radio, il lance deux ans après un programme 100% africain à Radio Panik.

Et du coup, la station prend de l'ampleur et l'animateur monte au créneau. Plus tard, il descendra à Kinshasa en 1995 pour étendre ses tentacules et relayer Radio Panik : il prend langue avec la RTNC



et Raga, sans succès. Découragé, il laisse tomber le projet. Et en 1997, Christian devient



correspondant de la radio africaine Africa No 1. Il est par ses propres moyens de tous les voyages et présent sur le front de l'info couvrant les événements

Top Congo. Voilà son vœu exaucé ! Il décide de faire la radio autrement, tout en restant au service de la nation. Depuis le 14 juillet 2003, tout le monde ou presque ne passe une journée sans écouter les multiples services que propose cette radio devenue, comme son nom l'indique, au top de l'audimat et sur internet, ses relais à travers le pays notamment à Mbandaka sur E-Radio 100 FM ont contribué à étendre sa renommée jusqu'aux coins les plus reculés. Que dire d'autre de ce jeune qui se bat pour bien s'exprimer en lingala et en kikongo, langue de ses parents dont le père fut médecin ? Jusqu'à pas longtemps, il était encore célibataire avec deux enfants parmi lesquels un que j'ai rencontré à Paris en stage de formation à la direction d'Euronews. Il tient parole, il m'avait confié qu'il fera une radio pour être avec vous pour votre plaisir. Pari tenu...



à travers le monde. Mais c'est lors de la couverture de processus de la paix (dialogue intercongolais) de Sun City et ses reportages aux Nations-Unies que son nom commence à faire tilt. Il est sans contredit adopté par les auditeurs congolais de partout. Et en 2000, l'idée de disposer de sa propre radio qui l'effleurait se fait de plus en plus pressante et il entame les démarches y afférentes. Et c'est au mois de mai 2003 qu'il obtient la fréquence 88.4 FM pour

Découverte

Qui est Grand P, la star guinéenne, la nouvelle coqueluche du web ?

Inconnu du grand public, il y a quelques mois, le Guinéen Grand P, qui, selon des indiscretions, serait le nouveau petit ami de l'Ivoirienne Eudoxie Yao, est la nouvelle coqueluche du web. Les requêtes sur Google à propos de cette nouvelle star sont montées en flèche depuis quelques jours. Mais qui est-il ?



Grand P et Eudoxie Yao
De son vrai nom Moussa

malgré ce handicap, se faire une place au soleil.



Un couple atypique : Grand P et l'Ivoirienne Eudoxie Yao.

Sandiana Kaba, Grand P est un artiste compositeur guinéen atteint de progeria, une maladie génétique qui lui a donné un physique différent. Longtemps moqué et marginalisé à cause de son apparence, il a su,

C'est au cours d'un spectacle que l'artiste a eu droit au micro et séduit le public à la grande surprise de tout le monde. Grâce à un coup de main de son ami et collègue Sidiki Diabaté, Grand P impose son style au public avec

les mains jointes en signe de reconnaissance envers Dieu à son égard.

Depuis lors, toutes les stars veulent s'afficher avec lui et l'invitent dans les concerts. Les médias, mécènes et hommes politiques s'arrachent Grand P dans son pays et même au-delà des frontières. Par exemple, lors de la CAN Egypte 2019, il a été envoyé au Caire pour animer et soutenir la délégation guinéenne. Il est maintenant connu au-delà des frontières de son pays est aujourd'hui en train de réaliser un de ses rêves les plus chers : devenir un artiste connu qui partage la scène avec de grandes stars. De retour au pays, et en plein préparatif de son premier album intitulé « Ikhadi Nan na », Grand P a organisé le 4 octobre dernier, un concert géant au palais du peuple de Conakry. Événement au cours duquel, plusieurs artistes internationaux ont presté.

B.M.

E-Journal KINSHASA

Bihebdomadaire en ligne

Autorisation de paraître

04/MIP/0029/95

Dépôt légal

09629571

Fondateur

Jean-Pierre EALE Ikabe

Société éditrice

ATL SARL

Directeur de publication

Bona MASANU Mukoko

+243892641124

Secrétaire de rédaction

Herman Bangi

+243997298314

Correspondants

Mike Malanda

Dieudonné Yangumba (Rtnc)

Patrick Eale

Asimba Bathy

Paris

Henri Mukoko

Jean-Claude Mass Monbong

+33612795774

Schengen

Alain Schwartz

Allemagne

Boose Dary

Mbandaka

Peter Kogerengbo

E-radio FM 100

Hôtel de la poste

Av Bonsomi/Mbandaka 1

Caricaturiste

Djeis Djemba

Infographiste

Wise Media Agency

Collaboration

Lino Debrazeau

Accord partenariat

Top Congo

Congoweb

AfricaNews

CMCT

Crayon noir

EventsRDC

Relations publiques

Roger Nsita

Régie Pub Schengen

Eloges Communication

+32475719058

Adresse : Croisement av. ex-

24 Novembre / Mbomu –

immeuble Kin Béton

Email : agencetempslibre@gmail.com

redaction@e-journal.info

Site : www.e-journal.info

Facebook : E-Journal

Kinshasa

Whatsapp : +243812266592

Dans le rétroviseur

Siongo Bavon Marie Marie, brève carrière de 7 ans, mort à 26 ans

Venu au monde à Kinshasa le 27 avril 1944, Siongo Bavon Marie Marie fut le cadet du guitariste Franco Luambo Makiadi. Il a fait ses études primaires

camarades Empompo Deyess, Amba Zozo, Bumba Massa, etc., "Marie-Marie" va évoluer au sein de l'orchestre Cubana Jazz qui se produisait chez Tshibangu

Negro succès de Bombolo Bolhen avec qui il va partager la guitare solo. L'année 1965 : succès éclatant, Siongo Bavon est adulé par le public.

Charmant garçon, idole des jeunes gens et des dames, sa peau est décapée à l'aide des produits éclaircissants, la gent féminine succombe à son charme. Les chansons où il imprime son empreinte inondent le marché du disque

En 1967, Bholen compose la chanson "Bana 15 ans" et propulse Negro Succès au top du hit-parade.

Bavon enchaîne en 68 et 69 d'autres succès telles que "Bolinga ya nga na ye", "Bongisa ndako", "Owuta wapi ?", "Béa", "Na regretter nzoto", "Mayele ya basi", "Basi ya Bijou", "Mado Monkoy", "Nadendela mibali", etc.

Au paroxysme du succès mais il va mourir en 1970 tragiquement le 5 août à



à l'école catholique St Louis à Kasa-Vubu et les a terminées à Mbansa-Mboma au Kongo central. Il s'inscrit à l'Académie des beaux-arts puis à l'Institut secondaire moderne où il s'initie à la sténodactylographie. Sa vocation étant la musique, Bavon se fabrique une guitare et anime en cachette le quartier avec le rythme Nzambele Kingo.

En 1961, il obtient un équipement de musique et crée avec ses camarades un ensemble dénommé "Les cousins bleus". Suite à la pression familiale, ils vont se réfugier à Boma car sa maman ne voulait pas qu'il suive les traces de son grand-frère Franco.

En 1962, avec ses

bar. Ayant reçu le quitus de son aîné Franco, en 1963, le voilà qui évolue au sein de l'ensemble Jamal où on remarque son doigté, maîtrisant son instrument.

L'année suivante, il se retrouve dans Cobantou de Dewayon à côté du guitariste Nodule Papa Noël. Et le 15 décembre de la même année, le jeune guitariste intègre



: "Lucie tozongana", "Nabosani chaussettes", "Mille Zaïres pour Lucie", "Elongi TV", "Marie Marie" et "Nalingi nakoma moto" sont toutes les lèvres.

la suite d'un accident de la circulation aux petites heures du matin, vers Cosbaki au niveau du pont Makelele en percutant sa voiture Renault 16 contre un grand camion Fiat en stationnement.

Bien que disparu, Bavon Marie Marie est resté dans la mémoire des mélomanes. Et sa brillante carrière de 7 ans de 1963 à 1970 l'a rendu immortel et ses œuvres sorties après sa mort ont récolté un franc succès.



Herman Bangi Bayo

FC Dragon, du sang et du monde : grandeur et décadence !

Une belle épopée qu'a connue ce club fondé en 1938 avant de sombrer corps et biens jusque dans les profondeurs, de nos jours. Et ses fervents supporters ne se reconnaissent plus en cette équipe qui a porté également haut l'étendard du pays jusque dans des compétitions africaines où elle a laissé bonne impression : deux fois finalistes en coupe des clubs champions et vainqueurs de coupe sans goûter au sacre continental.

Retour sur un passé glorieux qui a pu asseoir la réputation du club cher autrefois à Saïo Mokili, Santos Muntubile, Gaston Mobati, Mayele Ayel, etc. Après l'indépendance en juin 1960, l'équipe s'est développée pour devenir un club de premier plan qui a remporté le premier championnat de 1965. Beaucoup des originaires de la province du Kongo central, particulièrement ceux de Matadi et Boma, en étaient fanatiques. On désignait ce club par "Du sang (du fait de la couleur rouge de ses maillots) et du monde"...

Puis, Dragon baissera pavillon face à une domination difficile à briser partagée entre le trio

AS V.Club, Imana et TP Englebert (Mazembe). En 1970, l'homme d'affaires congolais Édouard Mwe di Malila Apenela succède Joseph Makambu (Majos) commence à gérer l'AS Dragons en tant que président et donateur. C'est l'éclosion des étoiles qui scintillent de mille feux comme Pembele Ngunza, Magie Mafwala et Romain Bamuleke venu prêter main forte à Saïo Mokili, Pépé Mvukani et autres Atunga, Muila Misisa. Grâce à son engagement financier et moral, l'équipe devenue AS Bilima (1973) a pu atteindre la finale de la Coupe d'Afrique des clubs champions, après son deuxième titre de champion en 1979



Quelques joueurs de Bilima dont Malbanga et Beya explosant de joie après un but.

et 1980. L'adversaire camerounais Canon Yaoundé a remporté la finale à Kinshasa en le soumettant par un score de 3-0. Après un



nouveau sacre en 1982, l'équipe a décroché son quatrième titre de champion en atteignant à nouveau la finale de 1984 en Coupe d'Afrique des clubs champions. Mais les Marocains des FAR (Forces armées royales) de Rabat leur ont d'ale le pion. Dans les années 1990, le club a remportera à plusieurs reprises la Coupe du Congo.

Cependant, les rouge et or n'ont pas pu égaler les réalisations précédentes. Plus tard, l'homme d'affaires Édouard Mwe di Malila Apenela a laissé le poste de président pour passer le témoin à d'autres. Il reste dans le club en tant que donateur et président du comité suprême. Actuellement, Lilian Lumande est à la présidence du club. Le club sang et or qui a connu sa période de gloire a pratiquement sombré

et devenu l'ombre de lui-même enfoui dans les profondeurs en flirtant même avec la division 2. C'est dire... En dépit de la volonté de quelques personnes habitées par l'esprit de renouer avec les succès, rien n'y fait. Tous les efforts de redresser la barre se sont avérés vains. Blason terni, son histoire aujourd'hui s'écrit en pointillés... Tout bien considéré, l'enthousiasme dont certains ont fait montre a visiblement laissé la place au découragement. Pas grand monde ne parle encore du bien de cette équipe qui a procuré la joie aux gens comme Michel Kabeya, les Rodall (dont le père fut également président du club), Ignace Ndebo, Jean-Pierre Eale et autres...

Historique des présidents

1938 : François Kalala
 1969 : Joseph Makambu (Majos), puis Papa Rodall
 1970 : Édouard Mwe di Malila Apenela
 2008 : Édouard Mwe di Malila Apenela
 2008-2018 : Lilian Lumande
 2018 - 2019 : Santos Muntubile
 2019 : Thierry Tonduangou
Bona MASANU



PSG : Al-Khelaifi prêt à punir les Ultras ?

Depuis vendredi soir, et les images des Ultras en bas du virage Auteuil, des ligues sportives s'offusquent et le PSG pourrait décider de passer à l'acte. Après avoir réclamé une forte augmentation de la présence du public pour les finales des coupes nationales, et pour la reprise de la Ligue 1, la LFP vient de découvrir que les plus chauds supporters avaient pour habitude de se regrouper et de chanter. Pourtant, la Ligue de football professionnel et d'autres ligues sportives sont montées au créneau pour se plaindre de l'attitude des membres du Collectif Ultras Paris vendredi soir lors du match PSG-Beveren. Et peu importe si les choses se sont arrangées durant la rencontre, la distanciation sociale

se mettant peu à peu place, le dimanche tout le monde se jette sur les « méchants » supporters, y compris le ministère des Sports. Dans Le Parisien, Pierre Barthélemy est cependant consterné par ces attaques. « C'est une hypocrisie totale, dans toutes les discussions menées au niveau national, les ultras ont toujours prévenu qu'ils se comporteraient comme des Ultras si on les laissait revenir au stade. A partir du moment où on les laissait revenir au stade, il était clair pour tout le monde qu'ils pourraient soutenir leur équipe à leur manière », fait remarquer l'avocat de l'Association de défense et d'assistance juridique des intérêts des supporters. Cependant, face à cette polémique toujours facile lorsqu'il s'agit de cibler des supporters de football,

Nasser Al-Khelaifi pourrait décider de frapper fort en fermant le Virage Auteuil pour la réception du Celtic mardi au Parc des Princes. « Une décision

Paris Saint-Germain. Du côté du Collectif Ultras Paris, on a cependant compris qu'il ne fallait pas donner du grain à moudre aux critiques et des



devrait être reprise dès lundi. Le club tirera les leçons de cette rencontre ou demandera des engagements », confie une source interne au

décisions devraient être prises afin d'essayer de mieux gérer la situation dans les tribunes du Parc des Princes.

A cœur ouvert avec Trésor

L'émblématique numéro 8 des Léopards et du TP Mazembe, Trésor Mputu, s'est livré à cœur ouvert au site officiel du club de Lubumbashi évoquant plusieurs sujets de sa carrière dont l'épisode Arsenal, Marseille, Kabuscorp et ... Mazembe. Extraits.

Sa situation au TP Mazembe

Je suis un joueur du TPM, je peux aussi me permettre de dire solennellement que je suis un joueur définitif de ce club. Je suis un fils de la maison. Posez-moi la question de savoir

comment ça va chez nous, je vous réponds que nous allons bien. A l'intention de ceux qui aiment Trésor MPUTU et de tous mes fans, qu'ils sachent que je suis



encore au TPM.

Son passage à Arsenal

A Londres, j'étais accompagné de mon aîné Salomon SK Della, actuellement directeur financier du club. J'y

étais pour un test. Pour plusieurs raisons, nous n'étions pas arrivés à un accord. J'étais obligé d'abandonner mon rêve de jouer chez Arsenal.

Son tacle à l'Olympique de Marseille

J'ai entendu parler de ça. J'ai même appris que leur ancien président, le regretté Pape Diouf en parlait, mais personnellement aucun dirigeant du club m'avait rapproché en ce sens. Si l'OM avait besoin de moi, il était plus simple de se renseigner auprès de mon club ou de moi-

Suite en page 19

Fin de l'état d'urgence mais pas de la Covid-19

Suite de la page 3

trafiquer des élections en 2023 et des sorties médiatiques aux allures d'une vraie bataille, les politiques ont oublié les intérêts du peuple pour des querelles partisans. « Le peuple d'abord », oui

ce slogan n'est pas vain mais bien une triste réalité au pays de Kasa-Vubu. Le peuple est paupérisé. Au plus haut sommet, on nivèle les salaires par le haut jusqu'à atteindre des sommes mirobolantes. Au Congo, les prochains jours seront décisifs.

« À celui qui a, on lui donnera. Et à celui qui n'a pas, même le peu lui sera retiré ». À leurs émoluments, les députés attendent encore une augmentation de 2.000 \$ pendant ce temps, les fonctionnaires de l'État ont du mal à nouer les

deux bouts du mois. Le lendemain s'inscrit dans un ombrage certain. Les politiques doivent se réinventer pour sauver ce bateau dans un état proche d'un naufrage.

Lu pour vous par
Bona MASANU

A cœur ouvert avec Trésor

Suite de la page 18

même. A cette époque – c'est ce que je fustige aujourd'hui – j'ai sans doute été victime de l'influence négative des agents que nous appelons abusivement managers. Leurs méthodes nuisent à beaucoup d'équipes du continent. Ils trompent et manipulent les joueurs.

L'épisode Kabuscorp

Revenons à cette fameuse histoire de l'OM. Kabuscorp s'était rapproché du club mais l'OM non. Peut-être que le club français espérait que je fuie le TPM en reniant mon contrat ! En quittant le Congo pour l'Angola, j'ai compris cette réalité qu'étant sous contrat, le club qui te veut doit venir négocier avec Mazembe. J'avais personnellement rapporté

ma situation au président qui, par la suite, avait accepté que je parte.

Au club, nous avons un manager général qui se charge de suivre tout mouvement. Je ne comprends pas comment certains de mes coéquipiers vont signer ailleurs sans donner la moindre information au club. La logique est assez simple, lorsqu'un club veut te recruter, il suffit juste de porter l'information au manager pour que les négociations s'ouvrent. C'est une réalité que bafoue certains amis oubliant que le règlement intérieur du club et même certaines dispositions de nos contrats peuvent amener le club à suspendre ou mettre à pied le joueur. Comme notre Président a le pardon au bout de chaque phrase, certains

amis le savent et en abusent...

Objectif Ligue des champions

Je rappelle aussi qu'en signant au TPM, tous les joueurs prennent un engagement ferme, celui de gagner la Ligue des champions, avant de penser à la Ligue 1, et aussi l'obligation de battre Lupopo. On se le répète aux entraînements, c'est un engagement édicté par nous sans la moindre intervention du président. On s'arme de ça pour placer le club au plus haut niveau africain. Tous les jeunes formés au club et ceux qui sont là, je leur dis que sans ces exploits, ils n'ont pas le droit de voir leurs noms inscrits dans l'histoire du TPM. Qu'ils ne soient pas pressés, travaillons ensemble pour laisser une empreinte.

Pour que les supporters ne t'oublent pas, il faut gagner la Ligue des Champions.

Objectifs pour la nouvelle saison

Le TPM c'est ma maison. Je me charge d'interpeller mes coéquipiers dans ce sens. Trois ans maintenant qu'on fait du sur place en Ligue des Champions. La direction n'en peut plus, elle dépense beaucoup en terme de salaires et primes mais nous n'arrivons pas à atteindre l'objectif. C'est comme un père qui a en marre de voir son fils redoubler de classe pendant qu'il s'acquitte régulièrement des frais scolaires et des autres charges. Il est temps de se remettre au travail pour gagner la Ligue des champions.

Justice pour tous et non sélective !

Suite de la page 12

question. Pendant ce temps au nom de cette même « justice internationale » des hommes politiques d'Afrique et d'ailleurs, toujours ceux qui résistent aux pouvoir

des puissances dites « mondiales » ont été emprisonnés à la Haye, pour certains après avoir croupit dix ans de prison ... le jugement est tombé : innocents ! Mais ça ne plaît pas aux puissants alors comme dans les pays on fait un « appel »

de la décision et ainsi va la « justice internationale » ! De la même manière que dans un pays, une bonne justice est la condition sine qua non d'une paix sociale durable et salutaire en internationale la bonne application de la justice est un gage de

paix entre les nations et les peuples de ce monde et pour tout dire la paix mondiale en dépend, aujourd'hui plus que jamais.

Correspondance
particulière
De Luanda J.B.



Des maisons moins chères, rapides et solide
Plus d'infos sur

www.ndaku.cd

CATEGORIE A



MAISON A VENDRE
50m² : 30.000\$
2 Chambres...

CATEGORIE B



MAISON A VENDRE
100m² : 50.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE C



MAISON A VENDRE
120m² : 60.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE D



MAISON A VENDRE
150m² : 80.000\$
4 Chambres...

Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République et en partenariat avec le gouvernement Provincial de Kinshasa, Hapi Congo Sarl va construire 240.000 maisons modernes dans le projet "To tonga Kinshasa"